

SEANCE DU LUNDI 8 JUIN 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt, le huit juin à 20 heures, le **Conseil Municipal de la Commune de VALFRAMBERT**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Polyvalente de Lonrai, au vu des consignes de confinement, sous la présidence de Monsieur Francis AIVAR, Maire de Valframbert.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2020.

Etaients présents : Hubert de Beauregard, Jean-Paul Saint-Germain, Francine Thefaine, Marie-Odile Duval, Roselyne Guillaume, Claude Lambert, Sylvie Thuaux, Chantal Gibory, Michel Maillard, Sylvie Douvenoult, Eric Leroy, Ouarda Kedjam, Dominique Brionne, Michèle Honniball, Julien Bourgault, Régine Barberon, Marc Lorand.

Absent excusé : Bertrand Manson

En début de séance, Monsieur le Maire propose deux points supplémentaires à l'ordre du jour initial :

- Le vote de la masse indemnitaire
- La reconduction du contrat Centre Social Croix-Mercier

La proposition est acceptée à l'unanimité.

2020-23 - VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES (foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation)

Monsieur le Maire informe que les taux doivent normalement être votés avant le vote du budget. Cependant, il a dû être reporté du fait de la période à cheval sur deux mandats.

Monsieur Le Maire propose le renouvellement des taux de 2019, dans l'attente d'une réflexion plus approfondie.

Les élus ont voté à l'unanimité pour le renouvellement des taux de 2019.

DELEGATION AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des délégations qu'il a transférées à ses adjoints conformément au document envoyé aux élus avant le conseil, ainsi qu'aux conseillers délégués non encore nommés.

Ces délégations ont été faites en conformité avec le Code des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire informe cependant que les compétences déléguées peuvent encore évoluer en fonction des prochaines élections du maire de la commune d'Alençon et du Président de la CUA.

Monsieur Le Maire invite les élus à réfléchir aux commissions auxquelles ils souhaitent participer avec une date butoir au vendredi 12 juin 2020.

PREMIERE PHASE DU PROGRAMME TRAVAUX

Le 1^{er} Adjoint au Maire rappelle que le budget des travaux a déjà été voté en masse dans la partie « investissement dépenses ». Reste à fléchir sur ces montants le détail des travaux qui devraient faire l'objet d'une réunion de commission.

A) Les travaux de voirie

Le vote du conseil avait validé la somme de 135.729,55 euros. Concernant la salle polyvalente s'ajoutent 12.900 euros correspondants à une subvention de la CUA suite à la restitution de la responsabilité de gestion de la salle polyvalente.

Les travaux prévus :

- Dernière année du programme triennal de voirie estimé à environ 56.000 euros une fois révisé, comprenant les travaux de voirie de la route Croix Hutin et de la route de Congé
- La proposition faite par le 1^{er} Adjoint au Maire est d'ajouter :
 - ⇒ La réfection rue Geneslé : environ 16.000 euros
 - ⇒ La réfection du trottoir Grouas : à chiffrer (un rendez-vous est pris avec le correspondant du Conseil Département pour gérer la maîtrise d'œuvre)
 - ⇒ Les travaux de voirie de L'Epine : sous réserve de chiffrage
- L'ensemble des travaux de voirie pourrait atteindre la somme approximative de 100.000 euros

B) Les travaux de mise aux normes de l'électricité de l'église de Valframbert

Deux devis ont été remis, l'un à 25.000 euros, l'autre à 13.500 euros. L'écart étant important, le Conseil souhaite approfondir l'étude des devis, voire consulter une troisième entreprise.

C) La salle polyvalente

Le 1^{er} Adjoint au Maire indique que le montant estimé après sélection des prestataires s'élève à 209.000 euros, incluant le lot « électricité ». Ce dernier lot a dû être relancé. Une modification budgétaire est donc à prévoir à la hausse.

Deux autres prestations ont été décidées : l'ajout de serrures électroniques et de badges pour les portes de la salle polyvalente, un chauffage piloté permettant une meilleure maîtrise des coûts, ainsi que quelques travaux de maçonnerie supplémentaires.

Le coût des travaux s'élèverait approximativement à 230.000 euros. La réserve au budget, les subventions de la CUA et de la DETR ne permettent pas de financer la totalité. Resteraient 10.000 euros à financer.

Monsieur le Maire et son 1^{er} Adjoint proposent d'autofinancer les 10.000 euros restants.

Aucune délibération n'est requise pour le moment, les montants exacts n'étant pas encore tous connus.

2020-24 – LE VOTE DE LA MASSE INDEMNITAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil du changement de la loi de décembre 2019 sur les indemnités des maires et adjoints et fait lecture du texte (Code Général des Collectivités Territoriales – art.2123-24)

L'augmentation de ces indemnités contribue à augmenter la masse des dépenses pour passer de 52.000 euros à 61.000 euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil de voter pour ou contre l'augmentation de la masse au budget, soit un montant de 9.000 euros supplémentaires par an.

Après un vote à bulletin secret, les élus ont validé l'augmentation de la masse au budget à la majorité absolue (10 votes pour – 2 votes contre). Etant entendu que le maire et ses adjoints n'ont pas voté.

Monsieur le Maire a indiqué que 4800 euros seront prélevés sur les indemnités du Maire et des Adjoints afin d'octroyer une indemnité de 200 euros/mois aux deux Conseillers Délégués non encore nommés.

2020-25 - LA PROROGATION DU CONTRAT CENTRE SOCIAL CROIX-MERCIER Centre de loisirs

La 4^e Adjointe au Maire présente le bilan de Centre Social Croix-Mercier :

- Satisfaction des familles
- Une gestion sérieuse des recettes et dépenses du Centre Social
- Un objectif financier atteint pour un coût de service entre 50 et 60 K€ annuels

La 4^e Adjointe au Maire propose le renouvellement de cette convention pour une année et dans les mêmes formes. Une étude plus approfondie sera effectuée dès la rentrée sur les axes d'amélioration éventuels.

Après délibération, le Conseil a voté à la majorité absolue pour la reconduction de la convention.

QUESTIONS DIVERSES

Stade : régulièrement des voitures roulent dans le stade. Envisager la mise en place de barrières tout en laissant la possibilité aux pompiers d'intervenir.

Bibliothèque : il est important d'envisager un rafraichissement peinture.